

Notes pour servir
à l'histoire
des paroisses
de Saint-Trond

Halmael

Guillaume Simenon

1908



Pourquoi Halmael ?

C'est en 1603 que le domaine d'Halmael, dépendant de l'abbaye Saint-Vaast d'Arras, fut échangé contre celui de Provin, dépendant de l'abbaye de Saint-Trond.

XII.

HALMAEL

[HALEMALE et HALMALE (1063), HALMALA (1095), HALMALIA (1139), HALMALIUM (1147-1155), HAULTEMALE (1412), HALMAEL (1558)].

L'église de Halmael, dédiée à saint Pierre, faisait partie de l'archidiaconé de Hesbaye et du concile de Saint-Trond.

Quoique l'abbaye de Saint-Trond ait possédé depuis le XI^e siècle au moins des biens assez étendus situés à Halmael, cependant la seigneurie temporelle de l'endroit et le patronat de l'église appartenaient à l'abbaye de Saint-Vaast, à Arras.

Ce n'est qu'au début de l'année 1603 que le monas-



tère de Saint-Trond a cédé à celui d'Arras le domaine de Provins (Seine-et-Marne) et a reçu en échange le village de Halmael. L'autorisation préalable fut accordée par le pape Clément VIII le 4 décembre 1602 et par les archiducs Albert et Isabelle le 1^{er} mars 1603. Les moines de Saint-Trond donnèrent leur adhésion le 25 mars et ceux de Saint-Vaast le 23 avril. Les domaines de Halmael et de Provins étaient évalués l'un et l'autre à 7,000 florins, soit 2,100 ducats ou à un revenu de 200 florins ; mais l'abbé de Saint-Trond devait en outre recevoir 1,600 florins pour la restauration de l'église de Halmael qui était tombée en ruines. Cet échange fut ratifié le 6 juin par Antoine Moullart, chantre et Thomas Cox Rithovius, official d'Arras, juges délégués à cet effet par le Souverain Pontife (1).

Le 13 septembre 1603, l'abbé Léonard Betten donna à l'abbé de Saint-Vaast quittance des 1,600 florins promis (2).

En 1643 la paroisse de Halmael comptait quarante communiants et en 1701 trente-cinq communiants et dix familles (V., n° 6, fol. 23 et n° 18, fol. 40).

CURÉS.

Le premier curé de Halmael que nous connaissons est ARNOUL, qui le 30 juillet 1302 assista comme témoin à une charte des échevins de Saint-Trond (3).

En 1477 un registre archidiaconal mentionne comme curé GODEFROID JACOBS (I., n° 1, fol. 18). Il était encore en fonctions en 1486 (I., n° 3, fol. 24). ARNOUL PLATYNMECKER est mentionné en 1499 (I., n° 5, fol. 22).

Après ce dernier, MARCELIUS DE PONTE, cité déjà en 1501, échangea en 1504 sa cure avec HERMAN DE HORION, chanoine de Liège, recteur de l'autel des

(1) *Registrum stipale B* (Hasselt, n° 66788), fol. 150 v°.

(2) *Registrum stipale C* (Hasselt, n° 6679), fol. 295.

(3) STRAVEN, *Inventaire des archives de Saint-Trond*, t. I, p. 13.

saints Pierre et Paul et de sainte Marie-Madeleine dans l'église de Saint-Servais à Liège (*I.*, n° 7, fol. 108).

L'année suivante, l'abbé Jacques de Saint-Vaast nomma, à la suite d'une permutation canonique, JEAN DE GHEMERT, recteur de l'autel de la Sainte Vierge, de saint Jean l'Évangéliste et des saintes Catherine et Barbe dans l'église de Saint-Servais de Liège, à la cure de Halmael (*I.*, n° 8, fol. 114).

En 1521 PIERRE ASSET, cleric du diocèse d'Arras, était curé. Comme il ne résidait pas (en 1523 il étudiait à Louvain), il se faisait remplacer en 1522 par Jean Schoffiels, et de 1523 à 1525 par Jean Buntten (*I.*, n° 9, fol. 6 v° et n° 14, fol. 7).

Pierre Asset résigna sa cure en 1526 et l'abbé Martin de Saint-Vaast la conféra à SIMON GALLET *alias* ASSET (*I.*, n° 14, fol. 135). Le nouveau curé étudiait le droit à Louvain et se faisait remplacer comme son prédécesseur par Jean Buntten (*I.*, n° 15, fol. 7).

En 1530 MICHEL ZEVENANTS, recteur de l'autel de saint Nicolas dans l'église de Saint-Gangulphe à Saint-Trond, succéda à Simon Asset par voie de permutation canonique (*R. N.*, 6798, fol. 327). En 1532 et 1535 il demanda à se faire assister par Jean Buntten (*I.*, n° 16, fol. 18 et n° 17, fol. 23). Il résigna en 1551 et eut comme successeur LAMBERT DE QUERCU (*I.*, n° 26, fol. 111), qui à sa mort en 1573 laissa la cure à HENRI POLLAERTS (*I.*, n° 47, fol. 110).

La cure devint de nouveau vacante en 1612. Au concours diocésain se présentèrent Henri Lismont, diacre, François Pirsul de Cheratte, bachelier en théologie, prêtre depuis deux ans et boursier au collège du Pape et GILLES WELLENS de Tessengerloo, séminariste, prêtre depuis quelques mois (1). Ce dernier fut nommé le 16 février 1612 (*I.*, n° 73, fol. 186).

Gilles Wellens mourut au mois de mai 1653. L'abbé

(1) *Concours diocésains* (évêché de Liège, D. 1), fol. 140.

nomma CHARLES DE SAINT-JEAN, natif de Saint-Trond, ancien élève du collège liégeois à Louvain (1) et bachelier en théologie (*R. N.*, 6712, fol. 64). S'étant présenté à l'examen à Liège le 31 mai (2), il reçut le 28 juin du prince-évêque un certificat « *de idoneitate ad obtinendum pastorum de Halmael* » (*R. N.*, 6712, fol. 71) et comme la cure de Halmael était devenue vacante dans le mois de mai, mois pontifical, il s'adressa à Rome pour l'obtenir. Le pape Innocent X accéda à sa demande le 7 juillet (*R. N.*, 6712, fol. 73).

Le 9 septembre 1661 l'abbé Hubert de Sutendael accorda à ce même curé des lettres testimoniales. L'abbé déclarait que Charles de Saint-Jean avait fait ses études au séminaire de Saint-Trond et qu'il avait étudié la philosophie et la théologie à Louvain; Hubert de Sutendael recommandait son protégé à Alexandre VII qui, encore nonce à Cologne, lui avait fait quelques promesses « *quid simile pollicitus fuit* » (3). Cette recommandation toutefois n'eut guère de résultat. Ce n'est qu'en 1672 que Charles de Saint-Jean fut promu à la cure de Halle. L'abbé conféra alors celle de Halmael à GAUTIER HYGAERTS qui, nommé le 6 juin, fut installé deux jours après par l'archidiacre Lambert de Liverlo (*R. N.*, 6713, fol. 201).

L'année suivante Gautier Hygaerts résigna sa cure pour aller exercer les fonctions pastorales à Kerkom. A sa place fut nommé le 5 octobre 1673 ADRIEN REMEN qui mourut au mois de janvier suivant, avant d'avoir obtenu ses lettres d'institution (*R. N.*, 6713, fol. 267). En conséquence l'abbé conféra la cure le 24 janvier 1674 à GUILLAUME HECHTERMANS. Les lettres d'institution furent délivrées le 4 février et lues « *in ambone cathedralis Leodiensis* » le 27 mars. Gau-

(1) DARIS, *Notices*, t. I, p. 119.

(2) *Concours diocésains* (évêché de Liège, D. 1), fol. 484 et V., n° 2, fol. 66.

(3) *Registrum supplicarum* (Hasselt, n° 6702), fol. 84.

tier Hygaerts vint ensuite installer son successeur (*R. N.*, 6713, fol. 268 et 271).

Guillaume Hechtermans était encore en fonctions le 20 octobre 1680 (*V.*, n° 15, fol. 11). Il eut comme successeur avant 1680 HENRI-MARTIN HECHTERMANS (1), nommé desservant le 4 juillet 1691 (*I.*, n° 118, fol. 155). Celui-ci fit un échange de bénéfices avec MATHIAS RUBENS, recteur de l'autel de la Sainte Vierge dans l'église de Gors-op-Leeuw. La permutation canonique faite le 22 janvier 1705 dans la maison pastorale de N. de Hinnisdael, curé de Gors-op-Leeuw, fut ratifiée par l'abbé le 24 janvier suivant; toutefois le nouveau curé ne reçut ses lettres d'institution que le 28 octobre (*R. N.*, 6715, fol. 21 et suiv.).

MATHIAS RUBENS administrait encore la paroisse en 1712 (*V.*, n° 24, fol. 16).

Un nommé GHYSENS était curé de Halmael en 1794 (*I.*, n° 129, fol. 172).

AUTEL.

Dans l'église de Halmael il y avait du côté de l'Evangile, en dehors du chœur, un autel consacré à la Sainte Vierge.

Comme recteurs de cet autel, nous avons trouvé en 1477 et 1478 JEAN DE HOYNGUE, « *collector fructuum* » *Dni archidiaconi de Famenne* » (*I.*, n° 1, fol. 4 v° et n° 2, fol. 10).

En 1505, BERNARD MARCHS, recteur du même autel, résigna en faveur de JEAN DE MONTE (*I.*, n° 7, fol. 117).

Les registres archidiaconaux de 1532 à 1541, citent comme occupant les mêmes fonctions, GÉRARD DE HOUTHEM, étudiant à Louvain. Celui-ci mourut en

(1) Martin-Henri Hechtermans de Saint-Trond, était élève au collège liégeois en 1689. Il devint dans la suite curé d'Alken et doyen rural et mourut en 1724. DARIS, *Notices*, t. I, p. 127.

1541 et fut remplacé par GUILLAUME WYNNEN (*I.*, n° 16, fol. 4 et n° 19, fol. 49).

Guillaume Wynnén résigna le 3 juin 1545 en faveur d'ARNOUL HOEBANX (*I.*, n° 21, fol. 100). A la mort de celui-ci en 1555, ANTOINE DE QUERCU lui succéda le 11 mars 1556 (*I.*, n° 30, fol. 118).

Ce dernier mourut en 1579 et fut remplacé le 19 février par JEAN POLLAERTS (*I.*, n° 51, fol. 110) qui résigna le 7 avril 1587 en faveur de CORNEILLE LEGIACUS, chanoine de Saint-Pierre à Liège (*I.*, n° 60, fol. 121). Celui-ci est mentionné jusqu'en 1599 (*I.*, n° 68, fol. 103).

LÉONARD DE GRACE, cité en 1606 (*I.*, n° 71, fol. 16), fut remplacé en 1609 par GUILLAUME EGGENS (*I.*, n° 72, fol. 104 v°).

Le 31 octobre 1616 celui-ci permuta avec THÉODAT ROUAR (*I.*, n° 75, fol. 157) qui, peu de temps après, céda la place à JEAN NATALIS, déjà cité en 1618 (*I.*, n° 175, fol. 158). En 1624 le bénéfice fut conféré à PIERRE LE HAULT, chapelain de Saint-Paul à Liège (*I.*, n° 82, fol. 67 et *V.*, n° 2, fol. 66 v°).

Le 12 avril 1629 Pierre Le Hault fut remplacé par GUILLAUME EGGENS (*I.*, n° 85, fol. 32) qui, en 1636, est mentionné comme chanoine de Saint-Martin à Liège (*I.*, n° 93, fol. 5). JEAN CORNELII lui succéda comme recteur le 24 décembre 1639 (*I.*, n° 94, fol. 31); le 16 mars 1645, il céda lui-même la place à PIERRE RENARTS (*I.*, n° 101, fol. 15).

Le 9 mars 1672, LÉONARD LASSENS résigna en faveur de LAMBERT LASSENS encore en possession du bénéfice en 1680 (*I.*, n° 113, fol. 41 et *V.*, n° 15, fol. 11).

Enfin la visite archidiaconale de 1712 renseigne comme recteur de cet autel GUILLAUME RUET. Toutefois la messe hebdomadaire, à laquelle les bénéficiers étaient tenus, était dite par le curé (*V.*, n° 21, fol. 16).